

Un aérodrome au coeur du Pays

Autor(en): **Brodard, Christelle Luisier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft [1]: **Aviation**

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La commune de Payerne, 8'700 habitants, est hôte de nombreuses installations militaires : la base aérienne, les casernes aviation et DCA. On y trouve également le bureau d'enquête sur les accidents d'aviation.

Aviation

Un aéroport au coeur du Pays

Christelle Luisier Brodard

Syndique de Payerne ; via SVO

Le cœur de la Ville de Payerne bat au rythme de sa place d'armes depuis des décennies. Et nombreux sont ceux qui, aux quatre coins de pays, connaissent Payerne pour y avoir passé quelques mois ou semaines en « gris-vert. » De fait, Payerne représente une des plus importantes places d'armes de Suisse en tenant compte du nombre de nuitées. Elle est étroitement liée avec l'aérodrome militaire et son développement depuis la fin des années 30. Les autorités civiles ainsi que la population ont accueilli ce développement avec intérêt et bienveillance, dès lors que les relations entre civils et militaires ont toujours été frappées au sceau de l'écoute et du partenariat. Notons par exemple, fait paraît-il unique dans les annales, que la commune de Payerne avait en 1935 cédé gratuitement 35 hectares de terrain à la Confédération pour l'extension de la place d'aviation et de son infrastructure d'instruction. Aujourd'hui comme hier, des liens étroits unissent la région aux forces armées. En effet, si les questions liées au bruit sont réelles -Payerne accueille le 37,7% des mouvements totaux de jets, contre par exemple 15,7% à Sion- nombre d'autres points méritent d'être soulignés du point de vue civil.

Morceaux choisis :

Tout d'abord, sur le plan économique, l'Armée reste un employeur et un formateur des plus importants, ce qui est une chance pour les jeunes de la région, soit environ 450 emplois. Ce type de retombées s'avère crucial pour notre commune.

L'Armée est aussi appelée à jouer un rôle majeur quant au développement industriel de la Broye en vue du démarrage du projet Aéroport. Ce dernier vise à créer un centre de compétences aéronautique et industriel sur 40 hectares de terrains situés aux abords de la piste de l'aérodrome de Payerne. Ce projet est destiné à attirer des entreprises dans l'aéronautique et l'aviation sur la base d'une utilisation partagée de l'aérodrome entre civils et militaires : 8'000 mouvements civils prévus. Le succès de cette démarche stratégique implique des relations

étroites et soutenues entre autorités civiles et militaires, de manière à trouver un terrain d'entente quant à l'utilisation coordonnée de l'aérodrome. Et je tiens ici à souligner l'esprit de coopération de l'Armée dans le cadre de ces discussions aussi enthousiasmantes que complexes en vue de l'adoption du règlement d'exploitation civil par l'OFAC.

Enfin, last but not least, en tant que syndique je me plais à relever la contribution directe ou indirecte de l'Armée au rayonnement de la région. Je citerai le musée « Clin d'Ailes, » musée de l'aviation militaire de Payerne, créé en 2003 avec le soutien des Forces aériennes et dont le Président de fondation n'est autre que Claude Nicollier. Et je ne saurais conclure sans une mention particulière pour Air 14, un « airshow » spectaculaire qui viendra marquer à Payerne les 100 ans des Forces aériennes suisses lors de deux week-ends consécutifs. Payerne sera alors le rendez-vous international de l'aviation. L'invitation est d'ores et déjà lancée : Tous à Payerne les 30-31 août et 6-7 septembre 2014 pour vivre la magie d'Air 14, avec l'Armée et la population payernoise !

C. L. B.

